

INFORMATIONS DIVERSES

LISTE DES FOURNITURES (papeterie et matériels professionnels)

La liste de fournitures scolaires vous sera transmise lors de la réception du dossier d'inscription et sera mise à disposition sur le site internet du Lycée.

TRANSPORT SCOLAIRE

Renouvellement de carte : Si l'an passé vous aviez fait les démarches en ligne vous allez être destinataire d'un e-mail contenant les consignes de renouvellement. Sinon, rendez-vous sur le site internet : www.breizhgo.bzh

Nouvelle demande de carte : Les inscriptions au service de transport scolaire seront ouvertes sur le site www.breizhgo.bzh à partir de fin mai et jusqu'à mi-juillet (attention, en cas de retard une majoration de 30 euros sera appliquée). Il concerne tous les élèves transportés sur le réseau illenoo et les circuits spécifiques scolaires.

* Tel service des transports : 02 99 300 300 – + cf. site internet du lycée

SECURITE – VIGIPIRATE

Dans le cadre du plan VIGIPIRATE et par mesure de sécurité, les entrées et sorties de l'établissement pourront être réglementées. Nous serons également susceptibles d'opérer des contrôles visuels des sacs qui pénètrent dans l'établissement. Il sera demandé de ne pas laisser trainer les sacs et bagages en dehors des lieux prévus à cet effet.

CAMPAGNE DE BOURSES 2023/2024

A l'heure où nous imprimons, la circulaire concernant la campagne de Bourses 2023/2024 n'est pas sortie.

Une première campagne des « Bourses des lycées » a eu lieu lors de la scolarité de votre enfant au collège en fin d'année scolaire dernière. Cependant, vous pourrez encore faire une demande à la rentrée : **un dossier papier peut être retiré le jour de l'inscription OU auprès du secrétariat dès que possible OU auprès de l'Assistante Sociale.** Un barème d'attribution des bourses 2023/2024 sera mis à disposition (sur le site de l'établissement et dans le dossier papier).

Une aide financière exceptionnelle peut être apportée, sur demande et après étude du dossier par le Fonds Social Lycéen.

CADENAS

Prévoir 2 cadenas (3 pour les élèves internes) pour assurer la sécurité des effets personnels. Privilégier les cadenas à clés.

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'INSCRIPTION

* DOCUMENTS JOINTS A COMPLETER, A SIGNER ET A NOUS RENDRE :

- La fiche de renseignements « SIECLE » jointe, corrigée en rouge et lisiblement en cas de changements dans les informations + Ajout d'une adresse mail au nom de l'élève, obligatoire pour l'inscription aux examens CAP et Bac Pro
- L'ensemble des fiches Infirmerie
- Le document « ORSEC-IODE »
- L'accusé réception des règlements et de la charte (documents sur le site du lycée)
- L'autorisation d'utilisation de l'image d'un élève
- L'autorisation de sortie (permanence et internat)
- Pour les familles qui optent pour le prélèvement automatique : feuille Mandat de prélèvement Sepa (joint au dossier) + un RIB original

* DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR AVEC CE DOSSIER :

- La photocopie du livret de famille + copie du jugement pour les parents séparés/divorcés
- 2 photos d'identité récentes (préciser le nom et la classe au verso)
- Un RIB original du responsable légal de l'élève : ce document est obligatoire (pour les familles qui opteront pour le prélèvement automatique il faudra donc 2 RIB au total et 1 seul pour les autres familles)
- L'attestation d'assurance scolaire pour l'année 2023/2024 (responsabilité civile ET individuelle accident)
- La photocopie d'une pièce d'identité de l'élève
- L'attestation JDC (pour les élèves de plus de 16 ans si non donnée l'an dernier)
- La photocopie de l'attestation ASSR 2 (si non donnée en seconde ou première)
- La photocopie de la carte Vitale pour les élèves de plus de 16 ans
- Un chèque de 15 Euros libellé à l'ordre du FSE (si adhésion souhaitée au F.S.E.)

SERVICE SOCIAL

Madame VETTIER - Assistante Sociale

assure une permanence au lycée le :

lundi AM - mardi - mercredi AM (1 semaine sur 2) - jeudi

SERVICE INFIRMERIE

Deux infirmières assurent une présence au lycée.

L'infirmierie est ouverte du lundi au vendredi pour accueillir les élèves et les parents en cas de besoin.

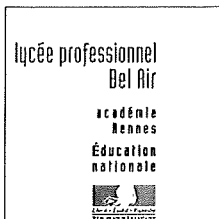
C'est un lieu de soins mais aussi d'écoute.

Informations importantes

Votre enfant a 16 ans ? Pensez à faire la demande de carte vitale à votre CPAM.

Dans le cadre de sa formation professionnelle, votre enfant aura à travailler sur des machines ou utiliser des produits à risque.

S'il est mineur, la réglementation impose l'avis du médecin de l'Education Nationale. Il sera donc reçu, en collaboration avec l'infirmière, par le médecin scolaire qui l'examinera. Une fiche de renseignements médicaux vous sera transmise quelques jours avant la visite avec le Médecin.



TROUSSEAU DES ELEVES INTERNES

- Une alèse pour un lit 1 place
- Un drap housse
- Un drap de dessus, si l'élève utilise des couvertures
- Couvertures ou couette
- Un oreiller
- Une taie d'oreiller
- Les effets personnels pour la semaine

ATTENTION : Par mesure d'hygiène, les draps, housses de couette et taies d'oreiller doivent être **OBLIGATOIREMENT** changés tous les 15 jours

(Le manque d'hygiène peut exposer l'élève à l'exclusion de l'internat)